



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre conseillers : 27
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 23

N°DEL 2024_04_050_8

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de
Monsieur Bernard JOBERT, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 11 avril 2024

Objet : FINANCES

Subvention à Madame Olivia FEYDEL - Championnat du monde de Swimrun

Présents :

Bernard JOBERT
René CARANDANTE
Catherine HURAUT
Yves NONJARRET
Stéphanie MECHIN
Jean-Michel VIGNAT
Linda TRIBET
Robert DALMASSO
Michèle CAPDEVIELLE
Gabrielle DALMAS

Marie-Paule MAUDUIT
Jacques BUTTARD
Pierre MONETON
Thierry DOMENACH
Chloé DE BROUWER
Adama LACLAVÉRIE
Roger OLIVIER
Bernard BRUNEL
Catherine BRUNETTO

Pouvoirs :

Brigitte RINAUDO PINEAU donne procuration à Catherine HURAUT
Laurence GIORGINI donne procuration à René CARANDANTE
Matthieu TAROT donne procuration à Stéphanie MECHIN
Marie-Françoise CASADEI donne procuration à Catherine BRUNETTO

Absents excusés :

Angelo MURA
Chantal MALFAIT
Julie HIVERT
Michaël REBOTIER

Secrétaire de séance :

Madame Linda TRIBET

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous Préfecture
Le 22-04-24
Et publication ou notification
Du 22-04-24



Le Maire,

=====
Monsieur le maire expose à l'assemblée délibérante :

Chaque année, de nombreuses associations culturelles, sportives ou caritatives sont soutenues par la commune de La Croix Valmer dans le cadre de leurs activités et des prestations qu'elles peuvent offrir à un large public.

Cette année, pour permettre de représenter au mieux notre Commune lors de sa participation au championnat mondial de Swimrun en septembre 2024, mais aussi lors de ses compétitions, Madame Olivia FEYDEL a sollicité une aide financière dans la cadre d'un contrat de partenariat.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L.2311-7 ;
Vu la proposition de contrat de partenariat ci-annexé ;

Considérant la demande de Madame Olivia FEYDEL ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'allouer** une aide à Olivia FEYDEL de 500 euros.
- **De dire** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de l'exercice 2024, au c/65748 « Subv. Fonct. Autres personnes droit privé ».

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

Approuve la proposition qui lui a été faite,

à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures inscrites au registre.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Bernard JOBERT.



La Secrétaire de séance,
Madame Linda TRIBET

L. Tribet

Le Maire,
certifie que le présent document,
a été affiché en Mairie le,

22 AVR. 2024

Le Maire



Conseil Municipal du 18 avril 2024
N° DEL 2024_04_050_8

REÇU EN PREFECTURE
le 22/04/2024

Application agréée E. Jeqalite.com

39_DE-083-218300431-2024 04 18-DEL 2024_050